

POLITIQUE GENERALE DE SECURITE DE L'INFORMATION DU GROUPE CORIS

Le Groupe Coris a fait de la sécurisation de l'information l'une de ses priorités en réponse d'une part aux menaces en constante évolution et d'autre part aux besoins d'ouverture, d'interconnexion et de transformation constante de ses systèmes d'information.

Cela inclut l'amélioration continue de ses systèmes d'information ainsi que l'apport de technologies différenciatrices et innovatrices en support aux activités.

Confiance en nos systèmes d'information, fiabilité des données, disponibilité des systèmes d'information, respect du principe de confidentialité, résilience face aux aléas et chocs extrêmes sont des objectifs constants que nous intégrons dans nos processus d'affaires afin de soutenir la performance du Groupe.

De ces objectifs découlent un ensemble de mesures et d'actions qui doivent permettre en permanence de maintenir un niveau de sécurité convenable pour l'ensemble de nos activités.

Dans ce sens, nous nous appuyons sur un système de management de la sécurité de l'information, conforme à la norme ISO 27001 pour déployer nos orientations en la matière.

Ce système de management de la sécurité de l'information, imprégnée de notre culture qualité, constitue le vecteur par lequel nous planifions, déployons, contrôlons, évaluons et améliorons nos dispositifs de sécurité. Les grands principes d'action de notre système de management s'articulent autour des points suivants :

1. Maîtriser les risques liés à la sécurité de l'information en adoptant une démarche participative et éprouvée ;
2. Responsabiliser l'ensemble des collaborateurs au regard de l'importance de la contribution de chacun à la sécurité de nos systèmes d'information ;
3. Satisfaire les exigences légales, réglementaires et contractuelles applicables au Groupe et à toutes ses entités ;
4. Être à l'écoute des besoins des parties intéressées et suivre les évolutions de notre contexte interne et externe ainsi que les tendances en matière de sécurité afin d'anticiper les changements ;
5. Instaurer une culture « sécurité de l'information » auprès de nos collaborateurs et en faire des remparts efficaces face aux menaces qui pèsent sur nos systèmes d'information ;

Pour atteindre les résultats escomptés, nous nous engageons à :

1. Soutenir toute initiative et action qui vise à l'amélioration de nos pratiques de sécurité ;
2. Fournir toutes les ressources nécessaires et indispensables à la maîtrise des risques ;
3. Vérifier régulièrement les mesures mises en place et nous assurer de leur pertinence et de leur efficacité ;
4. Veiller à l'amélioration continue de nos processus, procédures, pratiques et mesures de sécurité de l'information.

Nous invitons l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires à s'approprier cette politique de sécurité et à s'engager à nos côtés dans la quête permanente du renforcement de nos dispositifs de sécurité.

La sécurité de l'information au service de nos métiers !

Ouagadougou, le 05 février 2026

Le Président du Conseil d'Administration


Idrissa NASSA
